

Présentation du Championnat M2 :

Le concept :

Créer une compétition de voile spectaculaire au niveau romand en instaurant un championnat composé de neuf épreuves (longs-parcours classiques ou Grand-Prix) réparties entre le Lac Léman et le Lac de Neuchâtel et réservé à des multicoques de course mesurant entre 7m01 et 8m53 (28 pieds).

La genèse du projet :

La victoire d'Alinghi lors de la dernière édition de l'America's Cup en mars 2003 et les récents exploits répétés de plusieurs marins suisses ont permis au grand public suisse, tout particulièrement de Suisse romande, de découvrir la voile de compétition et d'apprécier les valeurs que ce sport véhicule. De fait, la voile suscite un intérêt grandissant et dispose désormais d'un important capital sympathie aux yeux du public.

Cet engouement s'est notamment traduit en 2004 par l'avènement dans la région lémanique du médiatique Challenge Ferrier Lullin, compétition de multicoques monotypes (Décision 35) regroupant huit équipages, composés majoritairement des anciens propriétaires des Formule 40 et de professionnels de la voile.

Les budgets nécessités pour l'achat d'un tel bateau, leur entretien à l'année ainsi que celui de leur équipage limitent cependant le nombre de concurrents intéressés et privent de nombreux spécialistes du multicoque de la possibilité de s'engager dans cette compétition.

Le Championnat M2 s'inscrit donc dans une logique alternative et complémentaire :

- d'une part en offrant la possibilité à des sportifs non professionnels de haut niveau de participer à un programme de régates attractif et structuré dans l'ensemble de la Suisse romande tout en maintenant des budgets raisonnables;

- d'autre part en favorisant les innovations techniques sur des multicoques performants et évolutifs par le biais d'un règlement simple et relativement ouvert.

Le format de compétition prévu :

Les équipages engagés dans le Championnat M2 participent à un championnat dont les épreuves comprennent les grands classiques du Lac de Neuchâtel et du Lac Léman, ainsi que deux Grand-prix.

Entièrement démontables et transportables, les multicoques engagés se retrouvent en début de saison sur le Lac de Neuchâtel pour les trois premières manches du Championnat M2, puis viennent ensuite disputer la deuxième moitié de la saison sur le Lac Léman.

Les épreuves prévues sont les suivantes :

- 100 Miles d'Estavayer-le-lac - 14 mai 2005
- Le Bol d'Or du lac de Neuchâtel - Grandson - 28 mai 2005
- Le Grand-Prix de Grandson - 29 mai 2005
- La Genève - Rolle - Genève - YCG - 4 - 5 juin 2005
- Le Bol d'Or - Genève - 11 - 12 juin 2005
- La Transmajestic - Morges - 25 juin 2005
- Le Grand Prix de Morges - 26 juin 2005
-

Au terme de 7 manches courues, le bateau accumulant le plus petit nombre de points remporte le trophée M2. Dans le décompte final, les six meilleurs résultats sont pris en compte.

Le système de classement à chacune des 7 manches est le suivant : (1er = 1 point / 2ème = 2 points etc...) les points attribués lors des manches tiennent compte des places occupées par les multicoques M2 non inscrits au championnat M2 (1er = M2 inscrit = 1 pt // 2ème = M2 non inscrit = pas de point // 3ème = M2 inscrit = 3 points)

Un bateau DNS à une des manches du Championnat M2 marque le nombre de points du dernier M2 classé à la manche plus 2 (deux) points.

Un bateau DNF ou DSQ marque le nombre de points du dernier M2 classé plus 1 (un) point.

En cas d'égalité au terme du Championnat M2, il est convenu (en dérogation aux règles ISAF) que les classements obtenus lors des Grand Prix seront déterminants. Si cela ne suffit pas pour départager les deux bateaux, les règles ISAF s'appliquent.

Les autres régates M2 (ne comptant pas pour le championnat M2 2005) :

Sur Le Léman :

L'Open des Multicoques (30 avril - 1er mai 2005)

Les 6 heures de Nernier (16 juillet 2005)

Le critérium Claude Isaac (13 août 2005)

La Belle Etoile du YCG (26 août 2005)

L'Open de Versoix (10 et 11 septembre 2005)

La Double (17 et 18 septembre 2005)

Sur le Lac de Neuchâtel :

La coupe Farewell (30 avril 2005)

l'Y d'Yvonand (18 juin 2005)

La catégorie Multicoque M2 :

La catégorie M2 est issue de l'ancienne classe multicoque F (ACVL), dont le règlement a été repris, adapté et simplifié pour rendre les bateaux plus attractifs, plus rapides et plus spectaculaires.

La catégorie M2 comprend tous les multicoques démontables et transportables, sans limites de poids, de dessins ou de largeur, dont la longueur de coques reste contenue dans une limite entre 7m01 et 8m53 (28 pieds), dont la longueur hors-tout est limitée à 11m20 et dont le tirant d'air ne dépasse pas 16m60 (Classe M2 CVSNG du 25 août 2004 et prochainement ACVL).

La catégorie M2 favorisera ainsi les innovations techniques tout en valorisant les aspects tactiques et sportifs de la régates en freinant la course à l'armement. Avec une taille limitée à 28 pieds, la catégorie permet de contrôler les coûts d'investissement et de limiter les budgets de fonctionnement. Résolument ouverte, cette classe permettra aux multicoques de 28 pieds existants de rester compétitifs puisque leurs mensurations ont été reprises par la nouvelle jauge M2 et incitera par ailleurs de nouveaux équipages à se lancer dans la compétition avec des concepts plus récents.